

Introduction

Depuis sa création, trois numéros des *Cahiers du DSU* ont été consacrés aux questions de délinquance, d'insécurité et/ou de prévention¹. En 1994, il était déjà question de la montée de l'insécurité et des violences dans les banlieues et la notion de sécurité de proximité était largement développée. Cinq ans après, le concept de coproduction de la sécurité était valorisé. Puis, en 2003, s'inscrivant dans la continuité, le numéro traitait des méthodes et outils à mobiliser dans le cadre des politiques de prévention et de sécurité. Qu'en est-il, aujourd'hui, des relations entre politique de la ville et prévention de la délinquance ? Sommes-nous passés à une nouvelle étape d'un processus démarré voilà trente ans ou assistons-nous à un changement de cap ?

La politique de prévention de la délinquance et la politique de la ville ont toujours eu partie liée. D'abord parce qu'elles ont vu le jour dans le même contexte politique agité du début des années 1980 où il s'agissait de trouver des réponses aux incidents violents qui oppo- saient, déjà, les jeunes et la police dans les quartiers urbains de la banlieue lyonnaise. Ensuite parce qu'elles sont activées par les mêmes inquiétudes, notamment la montée de l'insécurité sur fond de durcissement des phénomènes d'exclusion dans les quartiers populaires. Enfin parce que le développement social, l'éducation populaire et la prévention éducative étaient reconnus comme des éléments essentiels de la réduction de la délinquance et de l'insécurité. Si, dès 1982, le rapport Bonnemaison² consacrait la nécessité d'une coopération entre l'État et les collectivités locales pour conduire des politiques de prévention de la délinquance, on n'a pas cessé depuis d'assister à la montée en puissance du maire comme acteur principal de cette politique notamment comme coordonnateur de l'approche partenariale qu'il est chargé d'organiser au plus près du territoire.

Trente ans après, où en est-on ? Le premier constat porte sur la place de l'insécurité sur l'agenda politique. Alors que la mise en avant d'incidents graves et l'explosion des violences urbaines ébranlent l'opinion publique, la surchauffe du thème sur le plan médiatique et l'inflation législative qu'elle paraît nourrir ne semblent pas avoir d'issue. Deuxièmement, derrière la banalisation des mots et des concepts, on s'aperçoit rapidement du flou et de la mauvaise connaissance des phénomènes abordés qui en freinent le traitement au profit de lectures principalement idéologiques ou morales. Et puis, malgré le constat d'ensemble assez pessimiste qui prévaut actuellement dans la société française, sur le terrain, malgré les difficultés, les acteurs ne restent pas passifs. Ils continuent d'agir, d'innover et

Les acteurs ne restent pas passifs

de chercher de nouvelles voies de traitement à un problème certes grave, mais qu'ils ne considèrent pas comme une fatalité.

Ce numéro – co-élaboré avec Gilbert Berlioz, sociologue, consultant, spécialiste des politiques sociales – ambitionne de restituer les termes du débat actuel, de valoriser les démarches locales en Rhône-Alpes, tout en laissant place à la confrontation des points de vue. Il fait suite à la journée régionale du 1^{er} avril 2010 à Givors³ dont il capitalise une partie des contributions. En première partie, plusieurs articles permettent de mieux comprendre le contexte général, par l'analyse des phénomènes sociaux les plus récents et des modifications institutionnelles en cours, de l'évolution du rôle de l'État et du positionnement des élus locaux. Nous avons fait le choix, dans la deuxième partie, de traiter de la question des émeutes urbaines, en partant des événements de Grenoble de juillet 2010. Il ne s'agit pas de faire un retour journalistique des événements mais de donner la parole à une pluralité d'acteurs qui, chacun à leur manière, démontre que ces incidents sont le symptôme d'une crise urbaine et sociale plus profonde. Dans la troisième partie, à partir d'une analyse des changements à l'œuvre en matière législative, nous proposons de donner à voir la manière dont ils ont été perçus et pris en compte sur le terrain, que ce soit du côté de la justice, de l'école, de la prévention spécialisée, et bien sûr des villes. Pour conclure, nous avons souhaité élargir la réflexion à des expériences internationales : en effet, décentrer son regard constitue toujours un exercice intellectuel salutaire et ouvre des perspectives pour continuer à nous donner des raisons d'agir. ■

Gilbert Berlioz et Frédérique Bourgeois

1 – Les cahiers du DSU, n° 3, mars 1994 ; n° 22, mars 1999 ; n° 38, automne 2003.
2 – Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité, rapport au Premier ministre, La Documentation française, 1982.

3 – Prévention de la délinquance en Rhône-Alpes. Au-delà des dispositifs, quelle intelligence locale pour un travail en réseau des professionnels ? Synthèse de la journée régionale disponible sur www.crdsu.org.